

CSA-SD du 6 juillet 2023



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Nous vous alertons dès la rentrée scolaire de la nécessité impérieuse de relever trois défis majeurs :

- L'attractivité des métiers
- La réussite de l'École inclusive
- Retrouver la mixité scolaire

Ces trois défis, il s'agissait de les relever tout en travaillant à la réconciliation des personnels avec leur institution.

Près d'un an après, le constat est amer. Sur l'attractivité, les discussions autour de la revalorisation maintes fois promise tournent autour de la rémunération de missions supplémentaires qui vont alourdir encore une charge de travail dans des conditions toujours plus détériorées. Notre positionnement à ce sujet est clair : l'Unsa Éducation est fermement opposée au pacte. Nous dénonçons cette logique cynique du "travailler plus pour gagner plus" et exigeons légitimement d'être reconnus pour ce que nous faisons déjà. Nous n'avons pas à contracter un pacte pour obtenir une reconnaissance qui nous est due, pour dealer de meilleurs salaires contre des missions déjà trop lourdes. Alors que tout en étant déjà parmi les moins bien rémunérés des pays de l'OCDE, les enseignants français sont parmi ceux qui font le plus grand nombre d'heures annuelles en « face à face pédagogique », on leur propose donc d'en faire encore davantage ou de s'engager dans de nouvelles missions aux contours encore peu clarifiés. La rémunération a pour objectif premier de payer les personnels pour leur travail et non d'être un moyen détourné pour pallier les manques de l'employeur quant aux enjeux et aux prérogatives de l'institution, quant à ses responsabilités.

Pour améliorer un tant soit peu la situation, il faudrait s'interroger sur les questions de recrutement et de formation pour ensuite y mettre les moyens en conséquence. Force est de constater que ce n'est pas la voie choisie par notre gouvernement qui a contrario a fait le choix de supprimer 1 117 emplois dans le premier degré et 481 dans le second degré à la rentrée prochaine. Par ailleurs, on comptabilise 2395 postes non pourvus après les concours de recrutement du premier et du second degrés, soit 15% des postes pour le premier degré et 20% pour le secondaire.

- Le second défi, c'est la réussite de l'École inclusive. Il n'est plus possible de laisser les professionnels seuls, entre culpabilité et épuisement, et des élèves et des classes en panne, voire en souffrance. L'École inclusive ne peut se résumer ni en une somme d'étiquettes à coller à des enfants et des jeunes, ni en une accumulation de dispositifs et accompagnements, sans jamais réussir à être à la hauteur des besoins. Face à la diversité des situations, il faut une diversité de réponses pédagogiques, spécialisées et sociales, dans l'école, en équipe éducative, en ESS, mais aussi et surtout avec différents partenaires et des structures spécialisées beaucoup plus nombreuses.

- Le troisième défi, c'est la nécessité de retrouver l'expérience de la mixité sociale, de l'«apprendre ensemble» et du «vivre ensemble».

Quant à la réconciliation des personnels avec leur institution ... La communauté éducative a découvert, abasourdie, les annonces concernant l'École faites par le Président de la République lors de son déplacement à Marseille. Une ribambelle d'annonces devrait-on dire, sans aucun sens ni réflexion sur leur faisabilité. Sans aucune concertation non plus avec les acteurs de l'École sur des sujets forts qui impactent pourtant tout le système éducatif, et bien au-delà.

L'accueil des enfants de 2 ans et l'accueil des élèves au collège de 8h à 18h, cela n'a rien d'innovant mais nécessite des moyens en personnels, quant à raccourcir les vacances scolaires...

Lutter contre l'échec scolaire et protéger les jeunes de la délinquance ne peut avoir pour réponse sérieuse de faire venir les élèves plus longtemps en classe de la maternelle au collège. L'École ne peut pas tout ! Elle est certes le témoin, et parfois le réceptacle de la violence exprimée ou subie par les élèves, mais la désigner comme le lieu de résolution de tous les maux de la société révèle une méconnaissance de sa mission et pourrait la mettre en difficulté. C'est aussi renvoyer beaucoup de culpabilité aux familles en rupture avec l'institution, en les déresponsabilisant et en les éloignant toujours plus de la nécessaire confiance en l'École. L'exaspération des personnels a atteint ses limites avec ces dernières annonces.

Pour en revenir à l'ordre du jour de ce CSA. Nous sommes réunis ici pour traiter des ajustements de carte scolaire à la rentrée 2023.

L'Unsa Éducation s'est étonnée à la lecture des documents de travail car les propositions ne sont pas à la hauteur ni des attentes ni des besoins dans les établissements scolaires.

Pour le premier degré, alors que 8 postes ont déjà été retirés lors de la préparation de la carte scolaire, les moyens restants qui avaient été mis de côté ne sont pas déployés dans les ajustements. Les ouvertures annoncées ne sont permises que par des fermetures.

L'UNSA Education dénonce encore et toujours ces suppressions alors qu'il faudrait profiter de la baisse démographique pour répondre aux besoins des élèves les plus en difficultés et du service public d'éducation. Nous tenions ici à exprimer des points de vigilance et des demandes :

- Ne plus fermer en produisant des cours triples ou surtout quadruples, être vigilant à la répartition pédagogique,
- Regarder avec attention les écoles hors éducation prioritaire qui ont un IPS comparable à l'éducation prioritaire
 - Inclure les ulis dans les moyennes des classes de cycle 3 pour créer de véritables conditions à l'inclusion scolaire
- résoudre les difficultés de remplacement pour autoriser les demandes d'autorisations d'absences et la formation des personnels

- Renforcer les équipes de Rased pour pouvoir intervenir sur tout le territoire.

Nous espérons que cette instance solutionnera certaines situations pour permettre aux collègues de préparer la rentrée sereinement avant le départ en congés d'été.

Concernant les collèges, des situations de tension risquent d'apparaître dans certains établissements où le seuil d'ouverture de division est tout proche. Nous sommes satisfaits de constater que la réserve d'heures a été utilisée pour des ajustements mais elle aurait pu être utilisée pour ouvrir des divisions supplémentaires dans les établissements en tension que nous avons évoqués en février. De même les deux ouvertures sont en fait des transferts sur le même établissement, ce qui reste une solution de moindre mal mais qui atteste du manque de moyens en heures pour les collèges du Gard. L'annonce d'une baisse démographique nous fait craindre que l'état de désincarnation actuel des collèges du Gard s'aggrave si tant est que cela soit possible.

Enfin, l'UNSA Education souhaite alerter cette instance sur l'état d'épuisement professionnel dans lequel se trouvent un grand nombre de personnels en cette fin d'année scolaire. La gestion chaotique des situations particulières et l'impossibilité du médecin du travail de recevoir les personnels aggravent le mal être des enseignants. Nous ne comptons plus non plus les signalements d'élèves devenus littéralement incontrôlables qui, non seulement empêchent l'enseignant de tout simplement faire classe, mais dont les accès de violence peuvent altérer l'intégrité physique et/ou psychique des autres élèves et des personnels. Nous ne comptons plus non plus les situations conflictuelles entre et avec des parents d'élèves, mais aussi au sein même d'équipes pédagogiques. L'été malheureusement ne solutionnera aucun de ces sujets. Nous posons une alerte forte auprès de vos services, monsieur le directeur académique, sur la santé physique et morale du personnel enseignant du Gard.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Nadège Biot, secrétaire départementale du SE-Unsa du Gard.